



Rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick de 2015

Volumes III et IV

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Sujets de la présentation

- Audit de la province du Nouveau-Brunswick - opinion d'audit avec réserve
- Comptabilité pour les régimes de retraite à risque partagé
- Autres points découlant de notre audit de la province
- Situation financière de la province
- Dette publique
- Fonds recueillis par les écoles
- Société des loteries et des jeux du N.-B.
- Audits financiers d'organismes de la Couronne, conseils, etc...
- Édifice du Centenaire
- Suivi des recommandations d'exercices antérieurs





Audits des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick Opinion d'audit avec réserve – 31 mars 2015

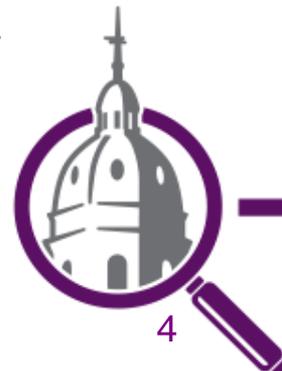
AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

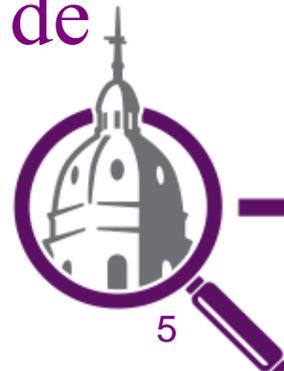
Audits des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick

- Opinion d'audit avec réserve signée le 29 sept. 2015
- Opinion d'audit avec réserve est plutôt rare dans le secteur public
- Préoccupations majeures au sujet de la méthode de comptabilisation des régimes de retraite à risques partagés appliquée par la province.



Audits des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick

- L'incidence ne peut être déterminée parce que le gouvernement n'a pas fourni d'information suffisante
- Résultat grave et décevant
- La vérificatrice générale doit continuer d'assortir l'opinion d'une réserve à chaque exercice jusqu'à ce que des modifications de comptabilité soient apportées



Régimes de retraite à risques partagés de la province

Nom du régime de retraite converti	Date de conversion	Exercice
Régime des enseignants du N.-B.	1 ^{er} juillet 2014	2014-15
Régime pour les services publics	1 ^{er} janvier 2014	2013-14
Régime des employés des hôpitaux du N.-B. membres du SCFP	1 ^{er} juillet 2012	2012-13
Régime de certains employés syndiqués des hôpitaux	1 ^{er} juillet 2012	2012-13



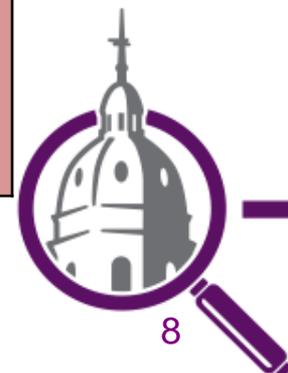
Normes comptables des régimes de retraite

- En général, il y a 3 manières de comptabiliser un régime de retraite :
 - Cotisations déterminées (CD)
 - Prestations déterminées (PD)
 - Conjoints à prestations déterminées (CPD)
- Jugement professionnel requis
- Conclusion d'audit de la vérificatrice est soutenue par des experts externes
- Révision du CCSP prendra des années



Régime pour les services publics - Comptabilité

Conclusion soutenue par:	Audit 2014 Comptabilité PD	Audit 2015 Comptabilité CD
Contrôleur	✓	✓
Sous-ministre des Finances	✓	✓
Ministre des Finances	✓	✓
Conseil de gestion/Cabinet	✓	✓
Vérificatrice Générale	✓	✗
VGNB – 2 organisations de comptabilité de régimes de retraite (experts externe)	✓	✗
BDC – 1 organisation de comptabilité de régimes de retraite (expert externe)	✓	✗



2015 - Régime pour les services publics

Qu'est-ce qui a changé?

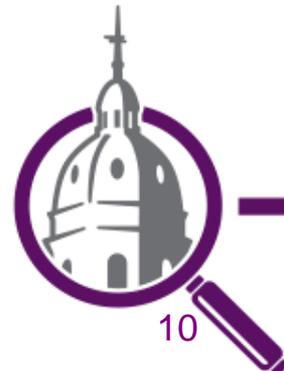
- Rien dans les normes comptables
 - Rien de substance dans les régimes de retraite
 - Seulement la position comptable du gouvernement
-

- Avis d'experts ignoré
- Comptabilité PD aurait dû être maintenue



2015 - Comptabilité pour le régime des enseignants

- Les risques et l'exposition de la province sont réduits, mais ils n'ont pas été éliminés
- La comptabilité CPD - un juste milieu approprié qui se retrouve à l'intérieur des normes



Les deux petits régimes des hôpitaux

Pourquoi n'avons-nous pas assorti l'opinion d'une réserve dans le passé?

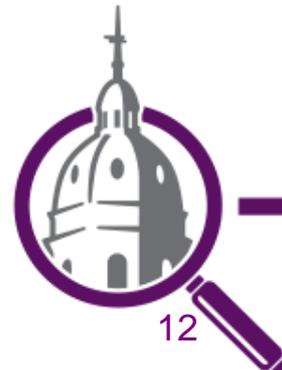
Deux raisons:

1. La petite taille des régimes par rapport aux régimes pour les services publics et des enseignants
2. Passif antérieur de 66 millions de dollars qui avait été établi au moment de la conversion



Raisons pourquoi la comptabilité CD n'est pas appropriée pour les régimes à risques partagés

- L'employeur demeure exposé au risque d'éventuelles augmentations de cotisations
- Les prestations de retraite des employées sont fondées sur une formule
- L'employeur peut bénéficier des excédents des régimes



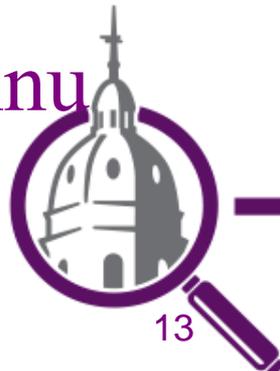
Comment sérieux est le problème?

Régimes de 2014 des services publiques et des enseignants représentent :

- 11 milliards de dollars en actifs
- 11,5 milliards de dollars en passifs

Ces derniers n'apparaissent pas dans les états de 2015

Erreurs dans les charges d'un montant inconnu



La comparaison avec d'autres plans n'est pas valide

- Juridictions mentionnées dans les médias :
 - Province de la Nouvelle-Écosse
 - Ville de Fredericton
 - Ville de Saint John (opinion avec réserve)
- Non comparable – chaque régime de retraite doit être évalué selon ses propres caractéristiques

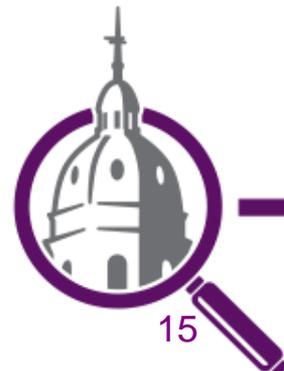


Conclusions de la vérificatrice générale

- L'opinion de la vérificatrice générale est supportée par des organisation comptables externes

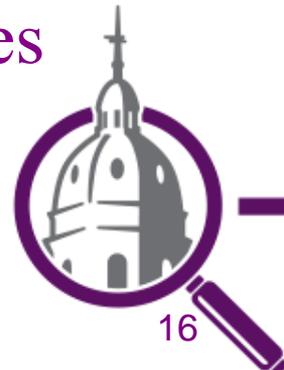
Le gouvernement:

- Ne suit pas les normes pour le secteur public
- Ignore l'avis d'expert de 2014



Autres points découlant de notre audit de la province

- L'absence d'un comité d'audit
- Comptabilisation des foyers de soins
- Comptes à recevoir:
 - 20 millions de dollars à recevoir du fédéral reliés aux inondations de 2008
 - 16 millions de dollars à recevoir des Premières Nations reliés aux services d'éducation





Commentaires sur la situation financière de la province

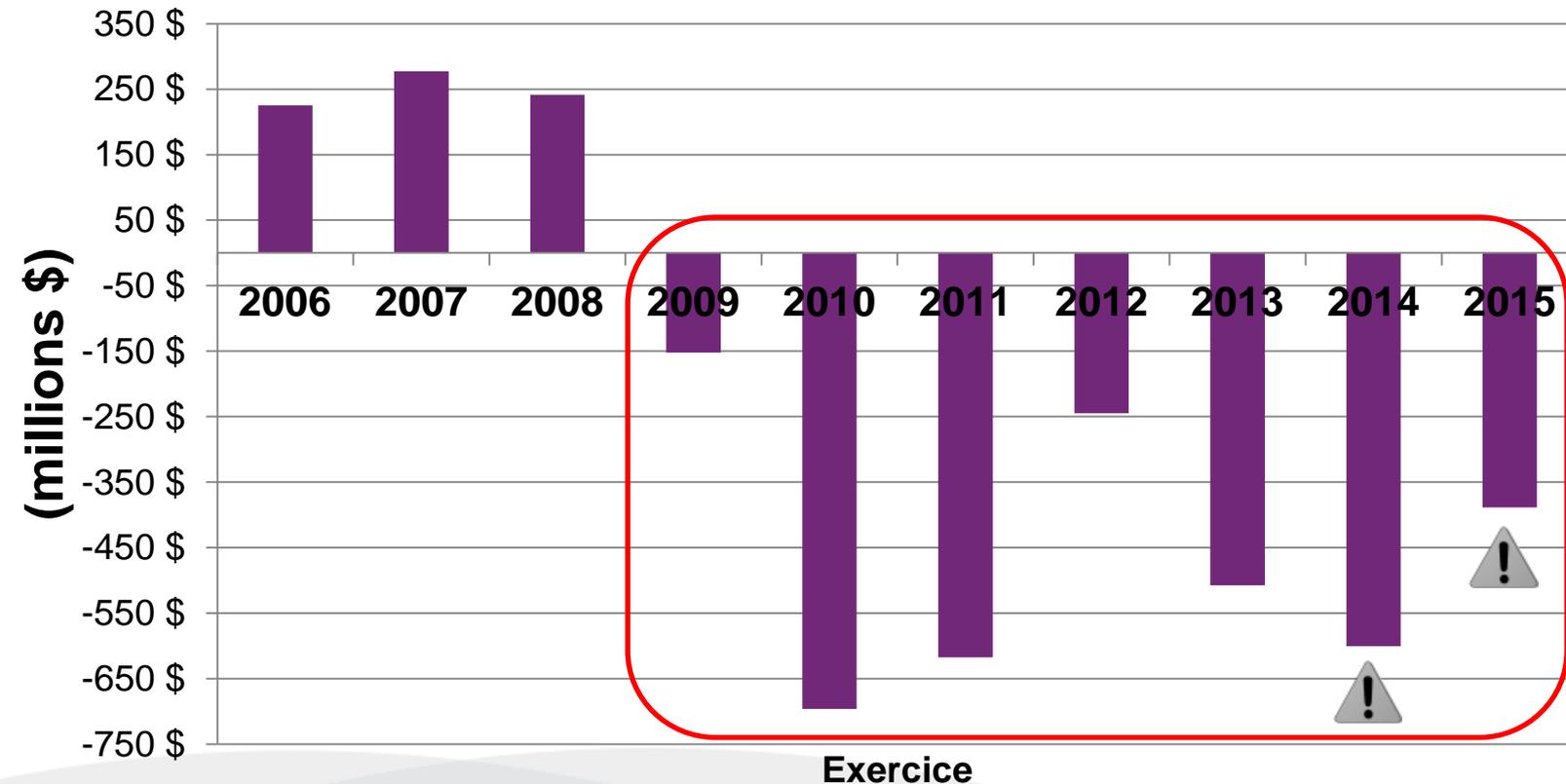
Volume III Chapitre 2

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

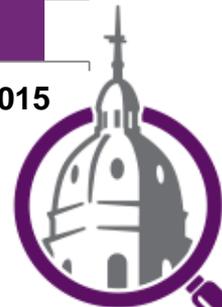
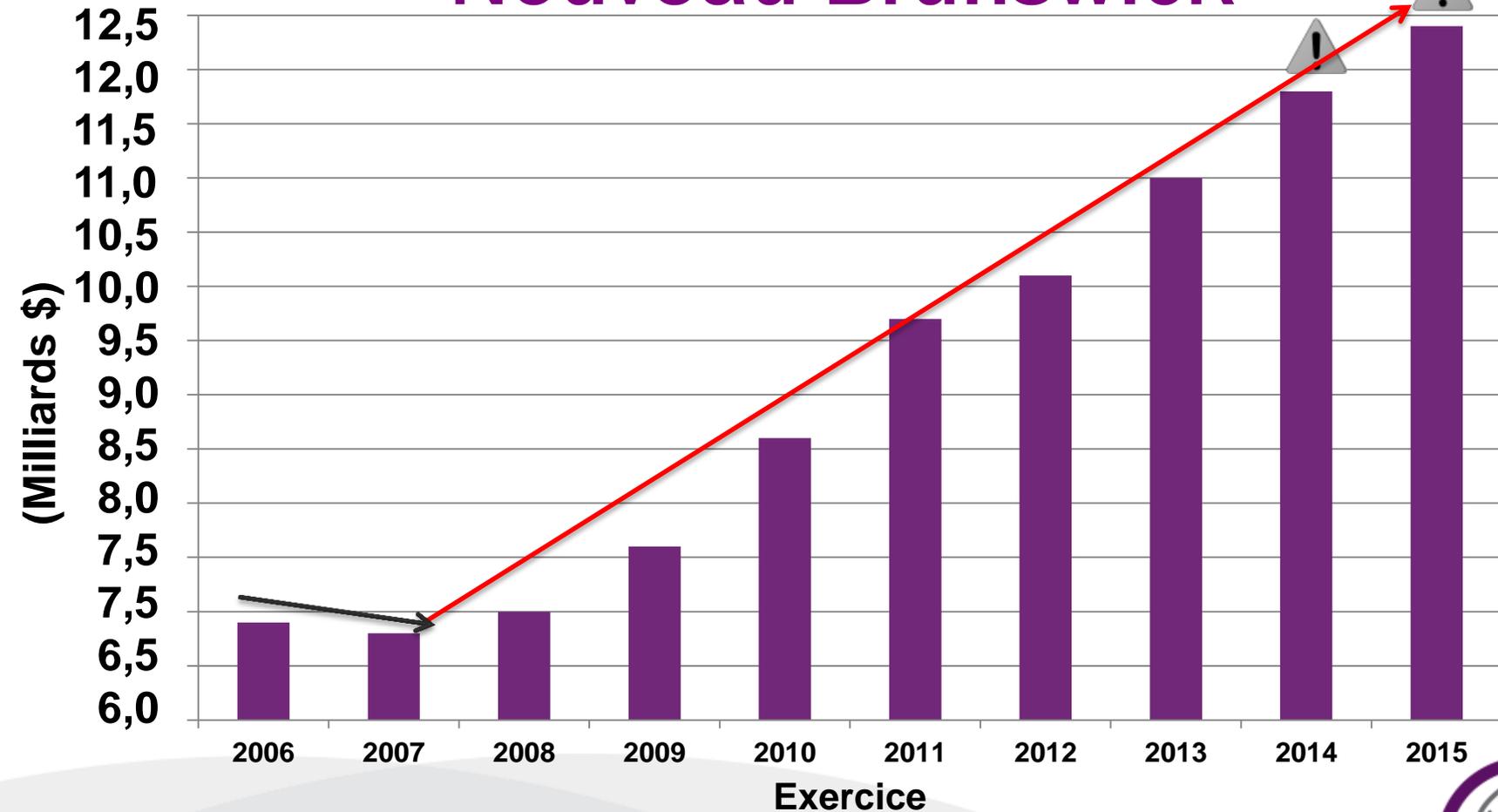
Surplus et déficits annuels de la province du Nouveau-Brunswick



 **Mise en garde** – Le chiffre fait l'objet d'une opinion d'audit avec réserve

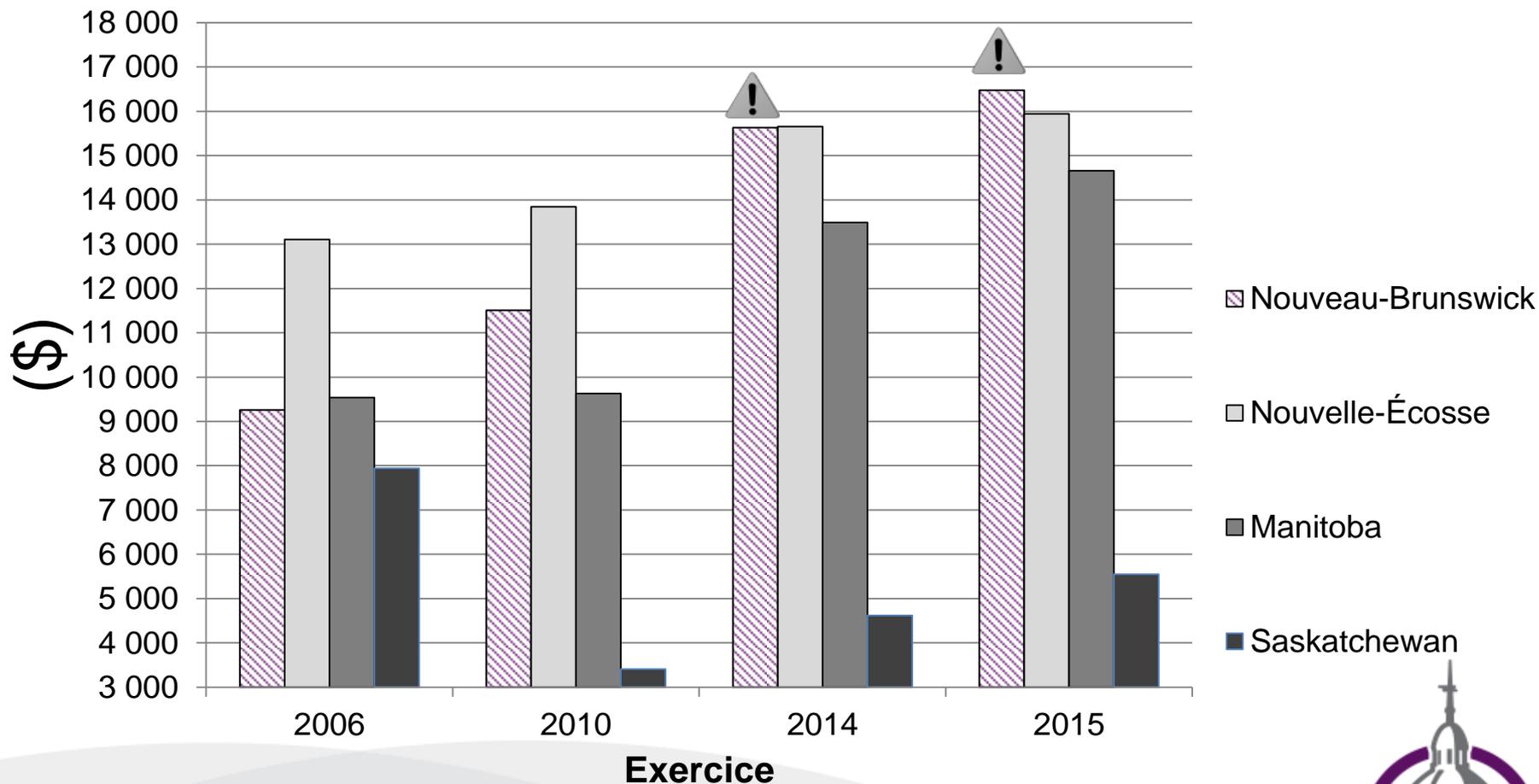


Dette nette de la province du Nouveau-Brunswick



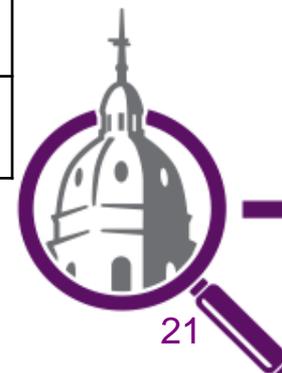
Dette nette par habitant

Comparaison à d'autres provinces



Résumé des indicateurs de l'état des finances

	Indicateur	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Durabilité	Actif/passif	Défavorable	Défavorable
	Actif financier/passif	Défavorable	Défavorable
	Dette nette/recettes annuelles totales	Défavorable	Défavorable
	Charges par fonction/charges totales	Neutre	Neutre
	Dette nette/PIB	Défavorable	Défavorable
	Déficit accumulé/PIB	Défavorable	Défavorable
	Charges totales/PIB	Défavorable	Défavorable





Ministère des Finances

Dette publique

Volume IV chapitre 2

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Introduction

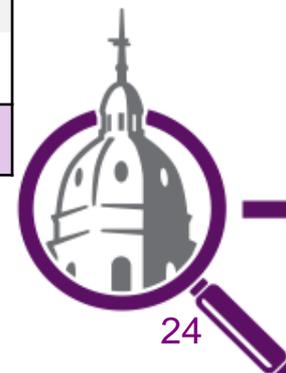
L'objectif de nos travaux sur la dette publique

- Décrire la situation de la dette publique du Nouveau-Brunswick et la comparer avec celle d'autres provinces canadiennes
- Se concentrer sur les pratiques de gestion de la dette publique au ministère des Finances

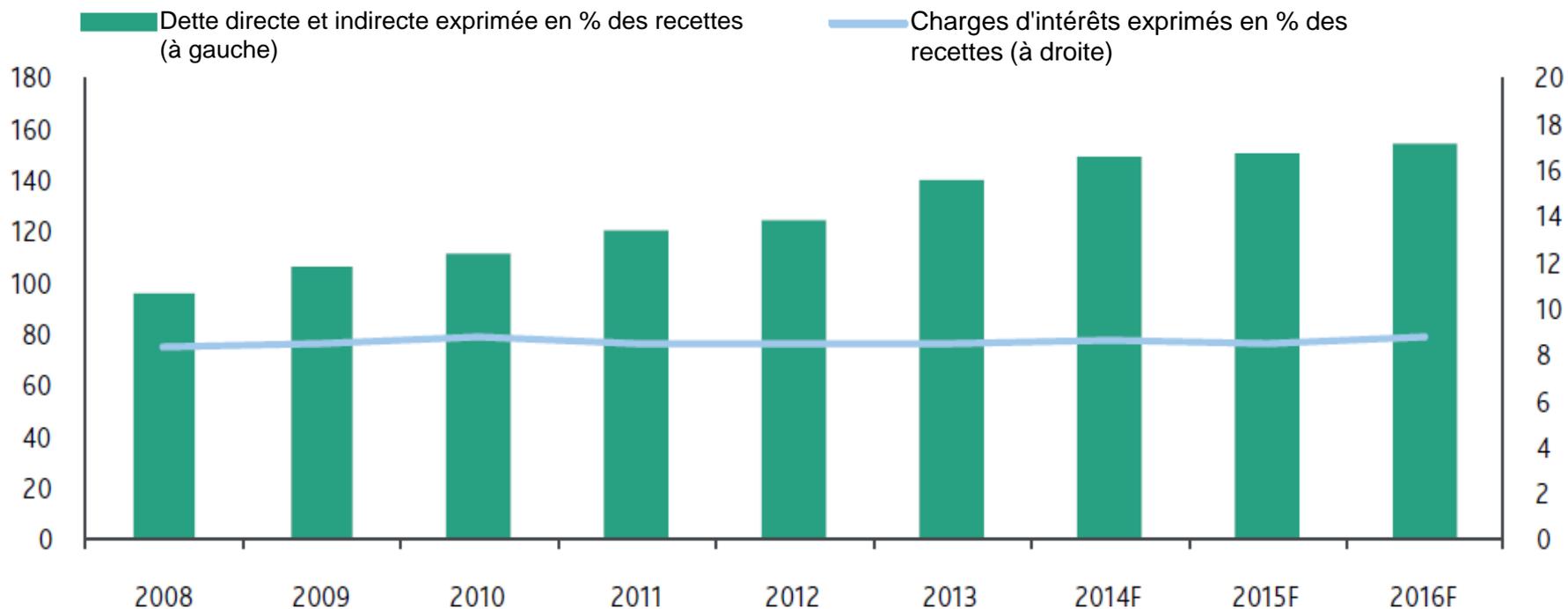


Que voulons-nous dire par la dette publique?

État de la dette (en millions de dollars, au 31 mars)	2011	2015
Débentures directes	15 814	19 246
Bons du trésor, autres titres à court terme	827	1 218
Régime de pensions du Canada	834	834
Total de la dette directe	17 475	21 298
Corp. de fin. des municipalités du N.-B.	730	879
Société de voirie du N.-B.	715	609
Autres contrats de location-acquisition	127	159
Autres titres garantis	141	98
Total de la dette directe et indirecte	19 188	23 043
Énergie NB	(4 450)	(5 389)
Dette directe, fonds d'amortissement	(4 341)	(4 050)
Corp. de fin. des municipalités du N.-B.	(730)	(879)
Dette directe et indirecte nette (dette publique)	9 667	12 725

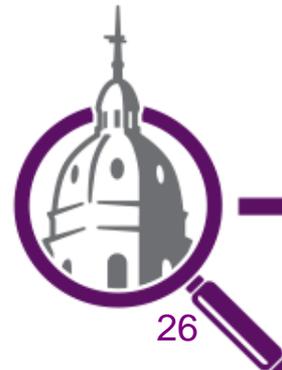


La dette du Nouveau-Brunswick augmente mais les coûts d'intérêts sont stables



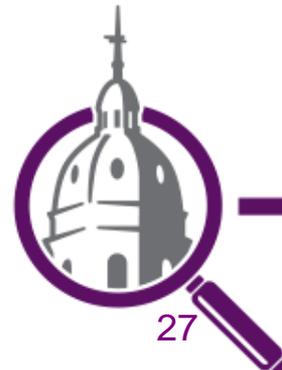
Il n'y a pas de risque immédiat de défaut de paiement pour le Nouveau-Brunswick

- Selon l'Institut Macdonald-Laurier, un ratio des charges d'intérêts aux recettes de 25 % est probablement insoutenable
- En 2015, le ratio du Nouveau-Brunswick était de 8,1 %
- Il n'y a pas de risque immédiat de défaut de paiement pour le Nouveau-Brunswick
- Par contre, si la dette continue d'augmenter, la situation à long terme de la Province se fragilisera

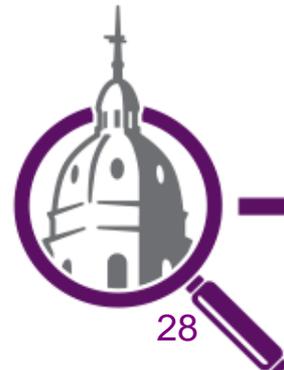
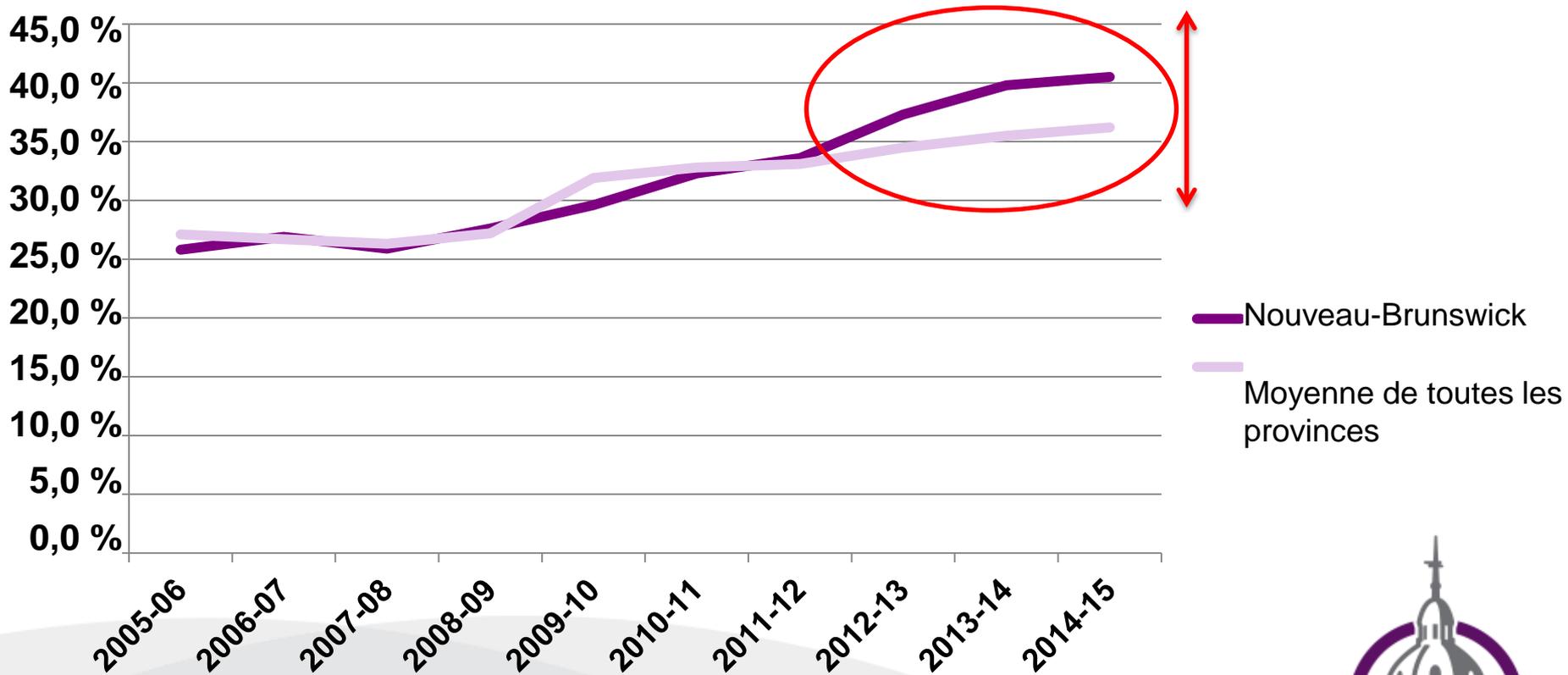


Les cotes de crédit pour la province sont stables depuis 2012

- Rien n'indique qu'un déclassement entraînerait une augmentation immédiate des coûts d'emprunt de la province
- La cote de crédit faisant partie des principaux facteurs sur lesquels les investisseurs basent leurs décisions, une cote plus élevée comporte de nombreux avantages



Ratio de la dette au PIB de la province dépasse la moyenne de toutes les provinces



Autres faits...

- Le taux de chômage du Nouveau-Brunswick est parmi les plus élevés au Canada
- Le Nouveau-Brunswick a la deuxième population la plus âgée au Canada



Ministère des Finances

Pratiques de gestion de la dette publique

Le Ministère n'a pas de stratégie globale de gestion de la dette

- Sans une telle stratégie, il est plus difficile de maintenir une pratique de gestion de la dette à long terme qui est cohérente

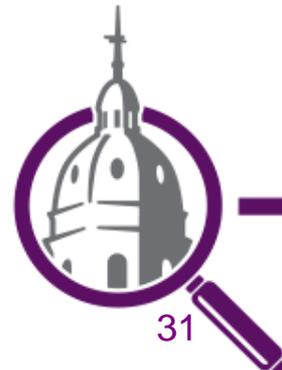


Ministère des Finances

Pratiques de gestion de la dette publique

La tolérance au risque de la province n'a pas été établie

- Sans une **tolérance quantifiée au risque**, il est difficile d'établir des objectifs de gestion de la dette à long et à court terme
- Impossible de mesurer si les objectifs du Ministère ont été atteints



Ministère des Finances

Pratiques de gestion de la dette publique

Le cadre législatif lié à la gestion de la dette est solide

- Le Ministère se conforme à la *Loi sur les emprunts de la province* et à la *Loi sur les emprunts*
- Les autorisations nécessaires ont été obtenues avant d'effectuer des opérations



Ministère des Finances

Pratiques de gestion de la dette publique

Les objectifs du Ministère liés à la gestion de la dette ne sont pas rendus publics

- Sans cela, il est difficile, pour les législateurs et le public, d'évaluer l'efficacité des activités de gestion de la dette du Ministère
- Les rapport publics de la C.-B. et de l'Ontario sont des exemples à suivre



Conclusions de la VGNB

- Il n'y a pas de risque immédiat de défaut de paiement de la dette du Nouveau-Brunswick
- La Province doit contrôler le taux de croissance de la dette publique
- Il y a un besoin d'une stratégie globale de gestion de la dette





Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance Administration des fonds recueillis par les écoles

Volume III Chapitre 4

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

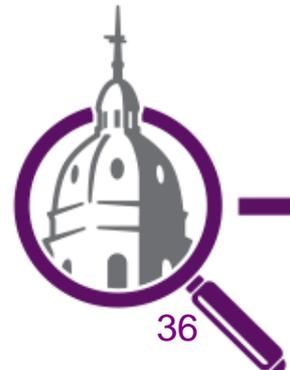


VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Que sont les fonds recueillis par les écoles?

Exemples de fonds recueillis par les écoles (en milliers de dollars)

Activité	École A	École B	École C
Droits des élèves	18 \$	27 \$	55 \$
Sports (Basketball, Hockey, Soccer, etc.)	20	77	290
Musique	6	11	32
Théâtre et production	5	-	39
Voyages	65	13	-
Activités liées à la remise des diplômes	-	58	114
Annuaire	2	9	10
Bourses (récompenses et prix)	1	7	15
Collecte de fonds - général	38	33	46
Autre (danses, dons, art, technologie, etc.)	26	49	128
Total	181 \$	284 \$	729 \$



Fonds recueillis par les écoles

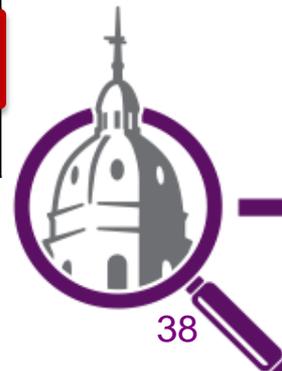
Pourquoi avons-nous effectué ce travail?

- La province ne comptabilisait pas tous les fonds recueillis par les écoles dans ses états financiers
- Les fonds recueillis par les écoles sont plus vulnérables au vol ou à la mauvaise gestion



Fonds recueillis par les écoles par district (en millions de dollars)

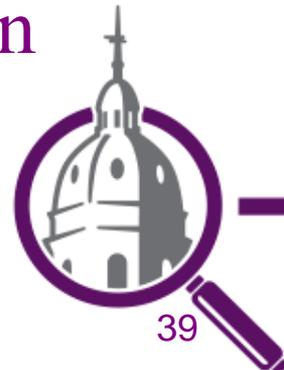
District	Recettes de 2015	Charges de 2015
Anglophone		
Sud (74 écoles)	5,6	5,4
Ouest (75 écoles)	7,4	7,1
Est (37 écoles)	3,6	3,7
Nord (34 écoles)	1,7	1,8
Francophone		
Sud (36 écoles)	3,5	3,5
Nord-ouest (19 écoles)	1,8	1,8
Nord-est (38 écoles)	2,9	2,9
Information de 26 des 38 écoles		
Total des fonds recueillis par les écoles	26,5	26,2
Moins les montants déjà comptabilisés dans les états financiers de la province	10,6	10,6
Montants initiaux non comptabilisés dans les états financiers de la province	15,9	15,6
Montants comptabilisés à la suite de nos travaux	13,8	13,5
Montants restants à être comptabilisés	2,1	2,1



Fonds recueillis par les écoles

Manque d'uniformité entre les districts

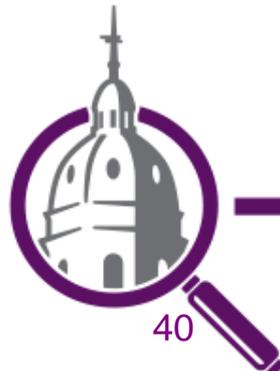
- Les districts attendaient plus d'orientation du Ministère en matière de fonds recueillis par les écoles
- Après plusieurs années, certaines directives importantes n'ont jamais été finalisées
- Pas de systèmes et de procédures à l'échelle de la province
- Les parents, élèves et enseignants pourraient bénéficier d'un système en ligne de perception des fonds



Fonds recueillis par les écoles

Désaccord sur une définition

- Le Ministère a indiqué que le principal obstacle pour la mise en œuvre de la nouvelle politique a trait à la formulation d'une définition des fonds recueillis par les écoles
- Le projet est interrompu depuis 2008



Fonds recueillis par les écoles

Absence de rapports publics et de surveillance

- Rapports obligatoires non exigés par la directive
- Pas de rapports exigés par le CED
- Les districts ne présentent pas de rapports sur les fonds recueillis par les écoles au Ministère
- Aucun examen indépendant de l'information financière
- Aucun rapport public exigé
- Incohérence des processus de surveillance des districts





Audit financier de la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB)

Volume III Chapitre 5

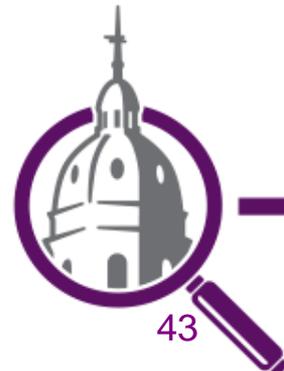
AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

SLJNB - Retards d'audit depuis 2012

- Questions importantes et complexes en matière de comptabilité et d'audit ont retardé les états financiers:
 - 2012 - 18 mois après la fin de l'exercice
 - 2013 - 28 mois après la fin de l'exercice
 - 2014 - audit en cours (21 mois)
 - 2015 - audit n'est pas commencé (9 mois)



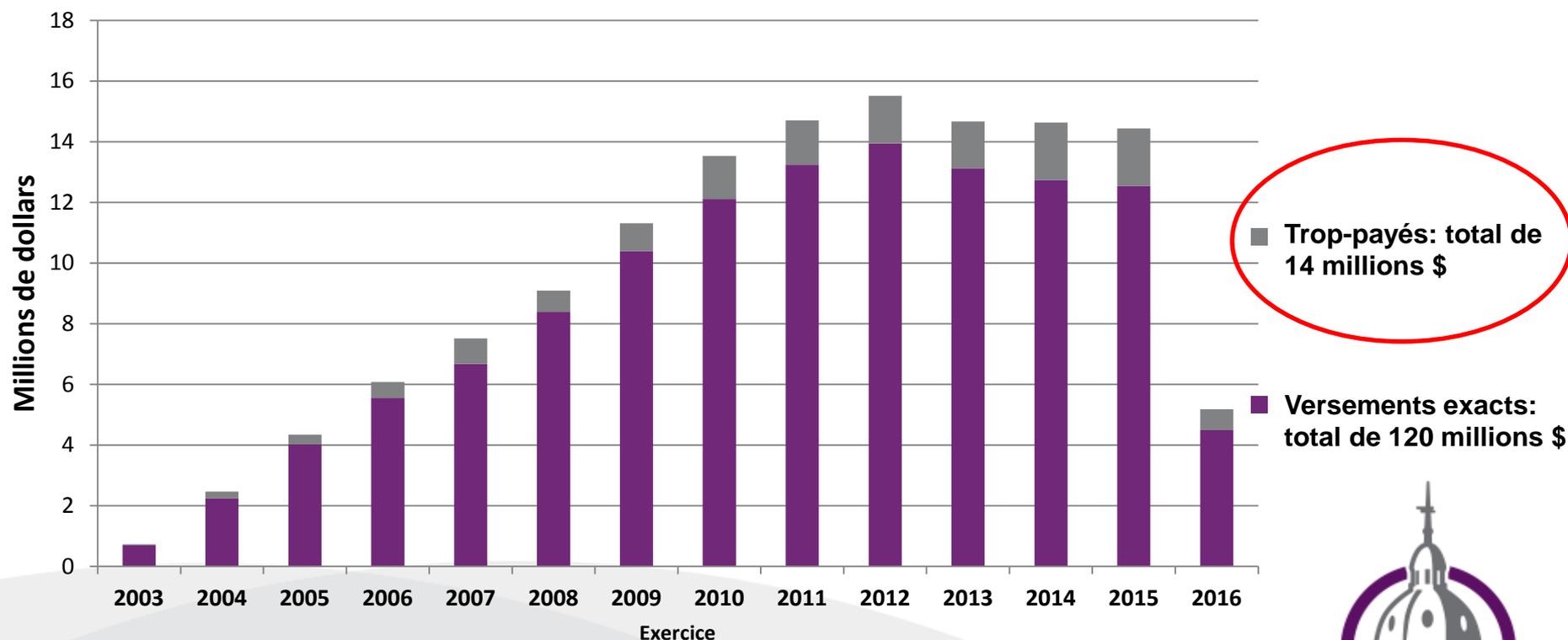
SLJNB – Placement dans Geonomics

- À travers la SLA, la SLJNB a participé dans un placement de 4 millions de dollars dans Geonomics (une entreprise de jeux en ligne ayant son siège au Royaume-Uni.)
- La SLJNB n'a pas effectué son propre contrôle diligent
- En 2015, la SLA a comptabilisé une dépréciation intégrale du placement dans Geonomics
- L'incidence financière pour la SLJNB est une perte d'environ 4,3 millions de dollars



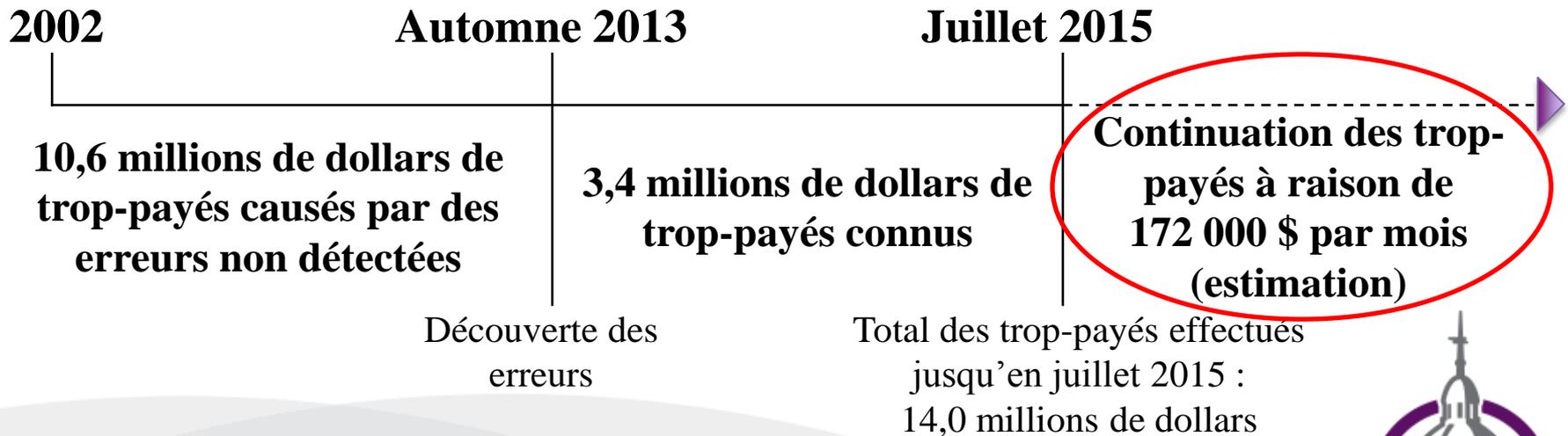
SLJNB – Trop-payés aux Premières Nations

- Des trop-payés à 7 Premières Nations en raison d'erreurs de calcul des profits tirés des terminaux de loterie vidéo (TLV) se sont élevés à 14 millions de dollars
- Les erreurs de calcul pour les trop-payés ont été occasionnées par l'utilisation d'information de tiers



SLJNB – Trop-payés aux Premières Nations

- Les erreurs de calcul ont été découvertes en 2013 et n'avaient pas été corrigées en octobre 2015
- Aucuns plans pour régler le recouvrement des trop-payés



Recommandation de la VGNB

- Que la SLJNB suspende immédiatement le versement de trop-payés non autorisés aux Premières Nations ;
- Que la SLJNB et le ministère des Finances remédient au recouvrement des trop-payés effectués jusqu'à présent.



Pourquoi les trop-payés continuent-ils?

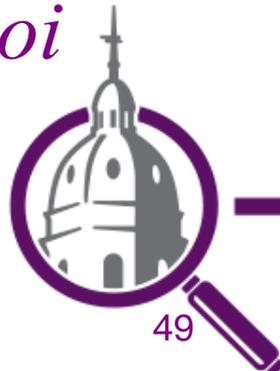
Réponse du ministère des Finances et la SLJNB :

«En juillet 2015, les Premières Nations concernées ont été informées que le calcul des dépenses serait modifié à compter du 1er août 2015. Les Premières Nations ont contesté le calcul modifié et ont demandé qu'un processus de règlement des différends soit déclenché afin d'examiner et de valider les calculs utilisés pour déterminer les montants des dépenses. »



TLV non autorisés

- Au moment de notre audit, on estimait qu'il y avait plus de 300 TLV non autorisés au N.-B.
- Le montant de recettes perdues ne peut être quantifié
- Le ministère de la Sécurité publique travaille sur des mesures de respect en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools*.



SLJNB – Gouvernance faible exercée par le conseil d'administration

Les faiblesses de la gouvernance exercée par le conseil d'administration comprennent:

- L'absence d'un comité d'audit
- L'absence de réunions régulières
- La petite taille du conseil d'administration
- Les membres ne sont pas à l'externe du gouvernement





Audits financiers d'organismes de la Couronne

Volume III Chapitre 7

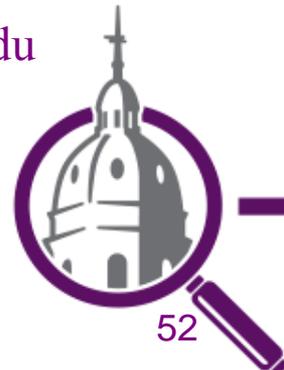
AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

16 audits d'organismes de la Couronne

- Agence des services internes du Nouveau-Brunswick
- Centre communautaire Sainte-Anne
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick
- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick
- Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Curateur public – fiducies administrées
- Investir Nouveau-Brunswick
- New Brunswick Community College
- New Brunswick Immigrant Investor Fund (2009) Ltd.
- Société de développement régional
- Société de Kings Landing
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick



Faits saillants et thèmes récurrents

- Préoccupations d'ordre comptable
- Manque de séparation des fonctions
- Préoccupations en matière de surveillance ou de gouvernance
- Préoccupations relatives aux estimations
- Gestion des ententes ou arrangements avec des tiers
- Recommandations pour les nouveaux organismes de la Couronne lors d'une restructuration





Ministère des Transports et de l'Infrastructure Édifice du Centenaire

Volume IV Chapitre 3

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Recommandations 2012 de la VG

Plan à long terme pour les infrastructures

Éléments essentiels:

1. Rationaliser les actifs
2. Démarche budgétaire en fonction du cycle de vie
3. Source protégée de financement
4. Un horizon de planification de 20 ans
5. Établir un processus pour soutenir les décisions d'immobilisations
6. Appliquer la stratégie et le système de gestion des actifs à tous les actifs essentiels
7. Publier annuellement un rapport de rendement public
8. Mettre en place un processus ou un mécanisme pour faire en sorte que le ministère fasse preuve de discipline financière



Édifice du Centenaire

Pourquoi avons-nous effectué ce travail?

- Un thème commun parmi les rapports d'infrastructure antérieurs: approche à court terme et le manque de justification pour des actifs non essentiels
- Les surfaces de bureaux du gouvernement sont un coût important
- Lorsque l'édifice de remplacement a ouvert, l'édifice du Centenaire était toujours utilisé



Édifice du Centenaire

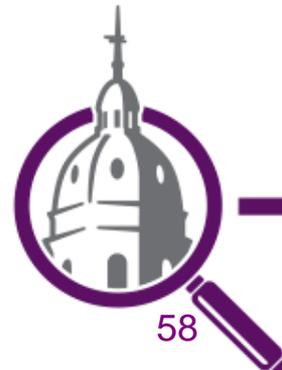
- Situé au 670, rue King à Fredericton
- Ouvert pour fêter le centenaire du Canada en 1967
- Il a centralisé les fonctions et les ministères à proximité de l'Assemblée législative



Objectif et portée du rapport de la VGNB

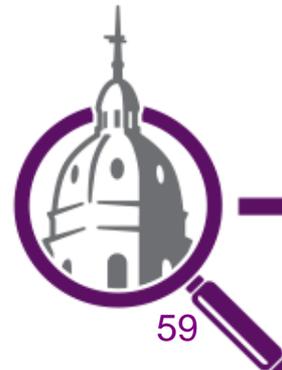
Rendre un rapport sur :

- la planification d'infrastructure pour l'édifice du Centenaire
- les conséquences financières connexes pour les contribuables de la province
- l'état actuel de l'installation



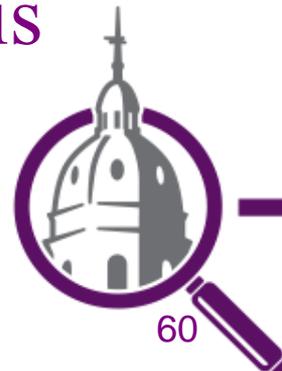
Quelles sont les mesures ou décisions qui ont été prises?

- En **2007**, le gouvernement a décidé de construire la **Place Chancery** en partenariat avec Fredericton. L'immeuble devait être loué et devait servir de lieu temporaire pour permettre l'évacuation de l'édifice du Centenaire
- En **2011**, la **Place Chancery** a été achetée. On a abandonné l'idée de locaux temporaires pour un déménagement permanent. Le coût en capital a augmenté de presque 10 millions de dollars
- En **2013**, la **Place Chancery** a ouvert, permettant l'édifice du Centenaire à être vidé en partie
- En **2014**, l'édifice du Centenaire à été choisi comme emplacement temporaire d'une nouvelle clinique de santé au centre-ville
- En **2015**, toujours pas de décision finale sur l'avenir de l'édifice du Centenaire



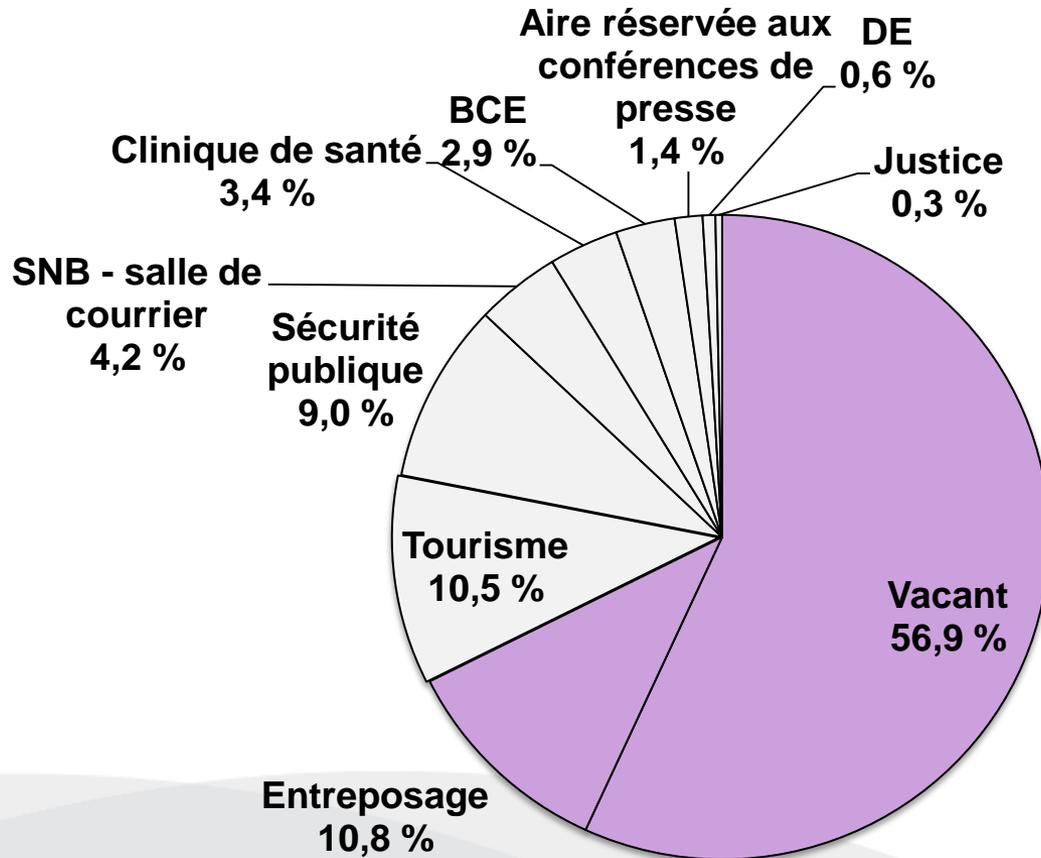
Quel est l'état de l'édifice du Centenaire?

- La vie utile de l'édifice est déjà révolue, et une remise à neuf majeure ou la démolition s'impose
- Il faudra complètement évacuer les lieux pour permettre une remise à neuf
- En date du mois d'août 2015, l'édifice était toujours occupé en partie, et on n'avait pris aucune décision pour son avenir



Quel est l'état de l'édifice du Centenaire?

Locaux occupés et vacants dans l'édifice du Centenaire en 2015



En tout, approx.
1/3 Occupé
2/3 Vacant



Question

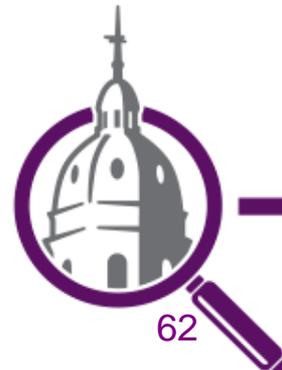
Nos constatations

Pourquoi n'a-t-on pas complètement évacué l'immeuble?

Jusqu'à 2015, le Ministère n'avait pas reçu le financement nécessaire (2,4 millions de dollars) pour déménager les occupants qui restaient dans des espaces alternatifs.



La Place Chancery a moins d'espace de bureaux que l'édifice du Centenaire



Questions

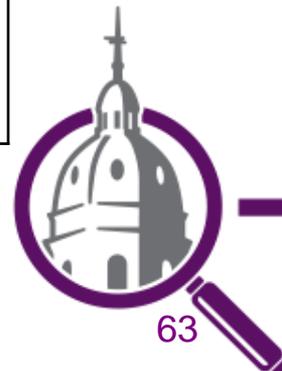
Nos constatations

A-t-on élaboré un plan complet, et ce plan s'aligne-t-il sur une stratégie globale?

- Oui, le Ministère a rédigé plusieurs options pour l'édifice du Centenaire
- On a proposé notamment une stratégie globale pour les surfaces de bureaux de Fredericton
- Aucun des plans n'a présenté le coût de remettre la décision.

Le Ministère a-t-il pris en considération une politique d'économie (afin d'optimiser les coûts et épargner de l'argent globalement)?

- Oui, une partie de la stratégie concernait des moyens de consolider les surfaces de bureaux et d'épargner de l'argent à long terme.



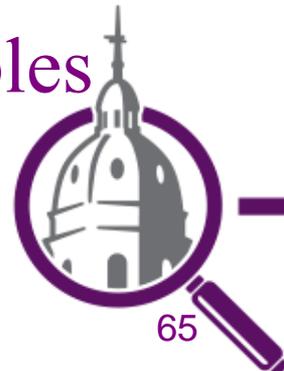
Quelle en a été l'incidence financière?

Coût en capital de la Place Chancery	54 millions de dollars
Coût en capital estimatif de remettre à neuf l'édifice du Centenaire	60 millions de dollars
Coûts d'exploitation de l'édifice du Centenaire	1 million de dollars par année
Coût d'option de laisser des locaux vacants	3,2 millions de dollars par année
Coût de la rénovation pour héberger temporairement la clinique de santé	218 000 \$
Économies estimatives sur une vie utile de 40 ans après la rénovation de l'édifice du Centenaire (pas encore atteint)	176 millions de dollars sur 40 ans



Conclusions de la VGNB

- Le gouvernement n'a pas suivi un plan de gestion des infrastructures à long terme pour ses surfaces de bureaux
- Le gouvernement n'a pas réussi à mettre en œuvre un plan à long terme pour l'édifice du Centenaire – les décisions étaient à court terme
- 9 années d'indécision du gouvernement au sujet de l'avenir de l'édifice du Centenaire continue à coûter des millions de dollars aux contribuables





Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Volume IV Chapitre 4

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Dans l'ensemble – 70% mises en œuvre

Exercice	Recommandations				% mises en œuvre *
	Total	Ne peut être déterminé	Mises en œuvre	Acceptée / non mise en œuvre	
2013	43	0	28	15	65
2012	33	0	27	6	81
2011	24	2	14	8	63
Total	100	2	69	29	70

*exclut les recommandations qui ne sont plus pertinentes



Tableau de suivi – Rapports en ligne

État de mise en œuvre des recommandations 2015 - 2013

	Date de publication du rapport et nom du projet	Année du rapport du VG		
		<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Ministères				
Environnement et Gouvernements locaux	(2012) - Commissions de gestion des déchets solides	✓	▲	
	(2011) - Commissions d'épuration des eaux usées	▼	▲	▼
Assemblée législative/Bureau du Conseil exécutif	(2011) - Frais de bureau de circonscription des députés de l'Assemblée législative et des membres du Conseil exécutif	▼	▼	▼
Finances / Transports et Infrastructure	(2011) – Partenariat public-privé	▲	✓	▲

Légende



100% des recommandations mises en œuvre



75% - 99% des recommandations mises en œuvre



50% - 74% des recommandations mises en œuvre



< 50% des recommandations mises en œuvre

Tableau de suivi disponible au lien suivant:

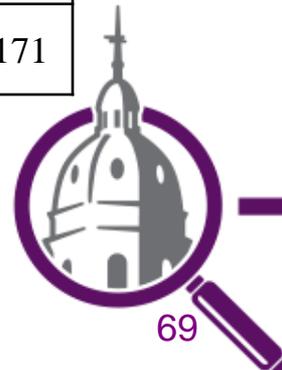
www.agnb-vgnb.ca/content/agnb-vgnb/fr/publications/Rapports_suivi.html



Index

Constatations par entité

Ministère/organisme de la Couronne	Rapport de 2015 - références		
	Volume	Chapitre	Page(s)
Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance	Volume 3	Chapitre 4	85-101
		Chapitre 6	130, 131, 135-137, 139-142, 146, 154
	Volume 4	Chapitre 1	5
		Chapitre 4	77, 84, 90
Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick	Volume 3	Chapitre 1	6
		Chapitre 5	105-124
		Chapitre 7	162-166, 171

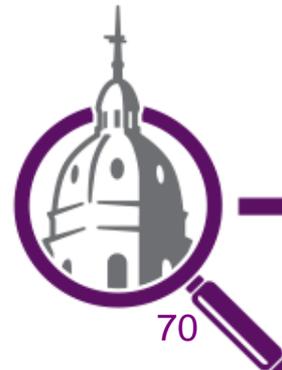


Frais des bureaux de circonscription des députés de l'Assemblée législative



50% - 74% des recommandations mises en œuvre

- 2 recommandations en suspens :
 - Besoin d'un administrateur central pour les frais de bureau de circonscription pour tous les députés
 - Besoin de publier un rapport public sur le total des frais de bureaux de circonscription des députés
- La mise en œuvre est essentielle pour s'assurer que les députés soient tenus responsables des frais des bureaux de circonscription (incluant les ministres)



Entente sur le logement social de la SCHL



50% - 74% des recommandations mises en œuvre

- 1 des 2 recommandations n'est pas mise en œuvre :
 - Développement social n'a pas élaboré un plan à long terme sur le logement social
- Important étant donné le déclin du soutien du fédéral et le vieillissement de l'infrastructure



Partenariat public-privé



75% - 99% des
recommandations
mises en œuvre

- 2 recommandations en suspens :
 - l'élaboration d'un système de gestion d'actifs, et la protection de la source de financement pour l'entretien
 - la documentation de la prise de décision
- 2 recommandations dont la mise en œuvre ne peut être déterminée :
 - liées à la mise en œuvre de nouveaux PPP
 - Constatation curieuse – fonctionnaires ont déclarés aucun PPP depuis 2011, mais 2 communiqués de presse ont annoncé des PPP?



Commissions d'épuration des eaux usées



50% - 74% des recommandations mises en œuvre

- 3 recommandations en suspens :
 - Limites aux mandats des membres des conseils pas encore ajoutées à la politique provinciale de nomination aux conseils
 - Pas d'orientation continue en matière de gouvernance des conseils
 - Commissions ne se conformant pas à la Loi sur la passation des marchés publics
- Les recommandations mises en œuvre à la Commission des eaux usées du Grand Moncton ont fait un changement positif



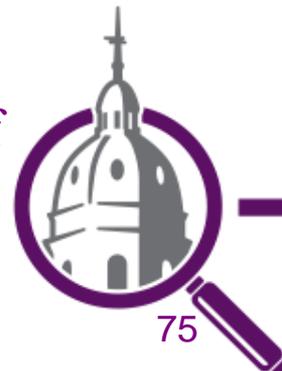
Aide financière à Atcon et à l'industrie

- Mars 2015 – Rapport de la VG – 19 recommandations
- Juin 2015
 - La *Loi constituant Opportunités N.-B.* est promulguée et comprend des modifications adressant l'autorité de modifier des sûretés
 - ONB est maintenant responsable de mettre en œuvre les recommandations
- Sept. 2015 – VGNB reçoit le rapport du consultant d'ONB
- En 2016 – VGNB fera un suivi sur l'état des 19 recommandations



À quoi les 70 millions de dollars des contribuables ont servi?

- VG a l'intention de poursuivre d'autres travaux
- VG est en mesure d'obtenir l'accès aux documents comptables et dossiers d'Atcon ainsi que des ressources pour faire le travail
- « *Si vous jugez que la question doit être examinée davantage... le gouvernement a mentionné qu'il soutiendra cet examen et coopérera...* » Le 18 juin 2015, Greffier du Conseil exécutif



Q et R

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

